

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 18 mars 2019

Convocation du : 06/03/2019

Séance présidée par le maire M.Gérard GENTIT

**Présents : Mmes Christine JEUNOT - Laurence WEBER et MM Stéphane BRISBARD- Bernard DEGOIS-
Jean-Louis CHOPARD – Hervé CAGNON– Laurent JEAMBRUN - Ghislain HOUSER- Christophe HUGUENIN -
Pascal CHARDON**

Absent :

Absent excuse :

- 1. Délibération N° 05-2019 :** Assiette, dévolution et destinations des coupes 2019 ONF
- 2. Délibération N°06-2019 :** Caution réservation de la salle des fêtes
- 3. Délibération N°07-2019 :** Remplacement des chenaux de la salle des fêtes
- 4. Délibération N°8-2019 :** vote du budget primitif 2019 :
 - Commune
 - Lotissement les Frênes II
- 5. Délibération N°09-2019 :** Affectation des résultats
- 6. Délibération N°10-2019 :** Vote des taux d'impositions 2019
- 7. Délibération N°11-2019 :** Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF
- 8. Délibération N°12-2019 :** Participation financière à la mutuelle des agents
- 9. Questions diverses**

1) Délibération N° 05-2019 : Assiette, dévolution et destinations des coupes ONF 2019

➤ **Vente aux adjudications générales :** Parcelle 6-en bloc sur pied (résineux)

➤ **Vente de chablis :** Vente de gré à gré sous forme d'accord cadre ou par intégration dans un contrat d'approvisionnement existant

➤ **Produits de faible valeur :** vendre de gré à gré selon les procédures de l'ONF en vigueur les produits de faible valeur des parcelles suivantes : feuillus bois de chauffage sur la parcelle 6 exploitée en partie

➤ **Scolytes :** Le Conseil Municipal à l'unanimité, impose à l'ONF de détecter et de traiter les scolytes dans les parcelles. Il demande à l'ONF de négocier au mieux la vente des bois concernés.

2) Délibération N°06-2019 : Acompte réservation de la salle des fêtes

Le Conseil Municipal décide d'augmenter le prix de l'acompte à 80€ pour la réservation de la salle des fêtes.

Le contrat devra être établi au pire 2 mois avant la date prévue pour la location.

3) **Délibération N°07-2019** : Remplacement des chenaux de la salle des fêtes

Différent devis ont été reçus pour les travaux de rénovation des chenaux de la salle des fêtes.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide :

- Attribuer les travaux à l'entreprise DEGOIS David pour un montant de 6601,92€ TTC
- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis et à demander une éventuelle subvention

4) **Délibération N°08-2019** : Vote des budgets primitifs 2019

Le conseil adopte les budgets primitifs 2019, selon le tableau global ci-dessous présenté :

Prévisions 2019		
BUDGET PRINCIPAL	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	280 255.93	280 255.93
Investissement	212 894.27	212 894.27
BUDGET LOTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	16 449.16	103 169.16
Investissement	105 525.16	90 000

5) **Délibération N°09-2019** : Affectation des résultats

Le conseil municipal, après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice.

DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A.Résultat de l'exercice	+ 25 953.41 €
B.Résultats antérieurs reportés	
ligne 002 du compte administratif précédé du signe +(excédent) ou -(déficit)	+142 511.79 €
C Résultat à affecter : =A+B (hors restes à réaliser (Si C négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)	+168 465.20 €
D Solde d'exécution d'investissement	
D001 (besoin de financement).....	
R001 (excédent de financement)	-57 794.27 €
E.Solde des restes à réaliser d'investissement	
Besoin de financement.....	- 14 677 €
Excédent de financement0.00 €
Besoin de financement F= D+E.....	- 72 471.27 €
AFFECTATION=C=G+H	168 465.20+ €
1)Affectation en réserves R 1068 en investissement (G au minimum, couverture du besoin de financement F	72 471.27 €
2)H Report en fonctionnement R002	95 993.93 €
DEFICIT REPORTE D002 0.00 €

6) **Délibération N° 10-2019** : Vote des taux d'imposition 2019

Le Conseil Municipal décide de ne pas modifier les taux d'impositions pour l'année 2019 :

	Taux 2018	Bases prévisionnelles	Taux 2019	Produit fiscal attendu
Taxe d'habitation	14.37 %	264 000	14.37 %	37 937
Foncier bâti	17.37 %	158 400	17.37 %	27 514
Foncier non bâti	19.44 %	29 800	19.44 %	5 793
TOTAL				71 244

7) **Délibération N°11-2019** : Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF

Le Conseil municipal :

- Décide de refuser l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place des services de la DGFIP
- Décide d'examiner une baisse des ventes de bois et des travaux forestiers dans le budget communal 2019 et d'examiner toute action supplémentaire qu'il conviendrait de conduire jusqu'à l'abandon de ce projet
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette décision.

8) **Délibération N°12-2019** : Participation financière à la mutuelle des agents

Le conseil municipal décide de participer financièrement à hauteur de 10€ net par mois à la mutuelle des agents.

9) **Questions diverses**

- Le repas de la fête des mères aura lieu le vendredi 24 mai 2019 à l'Etape Comtoise à Trévillers.
- Le nettoyage de printemps aura lieu le 6 avril 2019 à 9h30. Rendez-vous devant la mairie